

Élections européennes : faire entendre la voix des patients !

Pour les Élections européennes, la Fédération Française des Diabétiques formule des propositions en faveur des personnes atteintes de diabète.

À l'occasion des élections européennes du 9 juin prochain, tous les citoyens sont appelés à voter pour élire les députés qui nous représenteront au Parlement européen pour une durée de 5 ans. La Fédération Française des Diabétiques formule alors des propositions en faveur de la défense des personnes atteintes de diabète. Notre conviction : participer à la construction d'une Europe qui protège l'ensemble de ses citoyens et en particulier leur santé.

Notre charte pour défendre les droits des patients

La Fédération s'est mobilisée depuis plusieurs mois pour préparer sa charte « Pour un plan européen de lutte contre le diabète », contenant 6 propositions :

Axe 1 : Protégeons les droits des personnes atteintes de maladies chroniques

- Mettre fin aux métiers interdits
- Étendre la période de validité du permis de conduire de 5 à 10 ans.

Axe 2 : Protégeons la santé des citoyens européens

- Renforcer la prévention primaire, notamment grâce à l'obligation d'apposer un nutri-score,
- Faire du diabète une priorité de santé de l'UE par la création d'un Plan Diabète,
- Lutter efficacement contre les tensions d'approvisionnement et pénuries de médicaments,
- Soutenir spécifiquement la recherche sur les différents types de diabète.

L'objectif de notre démarche de plaidoyer est de présenter cette charte aux différents partis politiques lors de rendez-vous afin que les députés connaissent les enjeux du diabète et s'engagent à les défendre au Parlement européen. Comme vous le savez sûrement, le diabète touche une personne sur dix en Europe et son incidence est en constante augmentation. Bien que la santé soit une compétence des États membres, certaines discriminations à l'égard des personnes vivant avec un diabète relèvent de règlements européens.

Découvrez en détail les 6 propositions de notre charte

Les thématiques présentées dans notre charte sont des combats portés au sein de notre plaidoyer national depuis des années, notamment par notre campagne « Diabète : un quinquennat pour agir », à l'occasion de l'élection présidentielle de 2022. Cette mobilisation européenne auprès des députés nouvellement élus est pour nous l'espoir d'une prise en compte à un échelon plus grand de cette pathologie touchant 30 millions d'Européens.

Premier axe - Protégeons les droits des personnes atteintes de maladies chroniques :

- Mettre fin aux métiers interdits

L'interdiction de certains métiers aux personnes atteintes de diabète est encadrée par des textes européens. C'est, par exemple, le cas des métiers du rail : notre charte interpelle les futurs députés sur cette question essentielle, afin que la prochaine législature mette fin à ces discriminations inacceptables.

- Étendre la période de validité du permis de conduire.

C'est l'une des discriminations dont sont victimes les personnes atteintes de diabète. Des textes européens régissent la législation française en matière de permis de conduire : ainsi, la directive 2006/126/CE encadre et limite à 5 ans la période de validité du permis de conduire des patients atteints de diabète. Nous demandons au législateur européen d'étendre la période de validité du permis de conduire de 5 à 10 ans.

Deuxième axe - Protégeons la santé des citoyens européens :

- Faire du diabète une priorité de santé de l'Europe par la création d'un Plan Diabète

Le diabète, quatrième cause de mortalité en Europe, doit devenir une priorité des politiques publiques européennes. Nous plaidons notamment pour la création d'un Plan Diabète, comme il en existe déjà pour le cancer : nous sommes persuadés qu'une action de telle ampleur permettra une meilleure promotion, prévention et prise en charge du diabète.

- Renforcer la prévention primaire du diabète

En accord avec la proposition précédente, nous mettons au cœur de notre plaidoyer le renforcement de la prévention primaire du diabète afin de limiter l'incidence et de sensibiliser l'ensemble des Européens pour qu'ils aient les moyens de mieux prendre soin de leur santé. Dans cette logique, nous défendons l'apposition du Nutriscore sur les emballages alimentaires de l'ensemble des États membres, afin d'assurer un accès à l'information claire et lisible par tous.

- Lutter contre les tensions d'approvisionnement et les pénuries de médicaments

Alors que le nombre de patients atteints de diabète en Europe ne cesse d'augmenter, et que les pénuries et les tensions d'approvisionnement des médicaments se font de plus en plus fréquentes, nous nous inquiétons de l'accès durable aux médicaments. Nous espérons des mesures efficaces visant à lutter contre les tensions d'approvisionnement et les pénuries de médicaments doivent être intégrées dans la révision de la législation pharmaceutique.

- Soutenir la recherche sur les diabètes

Dans l'optique de guérir du diabète un jour, il nous paraît essentiel de soutenir spécifiquement la recherche sur le diabète de type 1 et de type 2 au sein des programmes de financement de l'Union européenne, en mettant l'accent sur les aspects préventifs, diagnostiques et thérapeutiques distincts de ces deux types de diabète.

En conclusion, comme à son habitude, la Fédération se mobilise auprès des acteurs institutionnels, européens cette fois-ci, afin de porter son plaidoyer et de répondre à notre mission : défendre individuellement et collectivement les patients.

Les élections européennes sont une occasion de faire entendre la voix des personnes touchées par un diabète et de promouvoir des politiques inclusives et respectueuses des droits des personnes atteintes de maladies chroniques comme le diabète. En votant le 9 juin prochain, chaque citoyen français peut contribuer à façonner l'avenir de l'Europe et à défendre les intérêts de tous ses citoyens.

A lire aussi :

[Elections européennes 2024 : La Fédération Française des Diabétiques part en campagne !](#)